

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac – 14/06/2022

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Nelly FERRER, directrice	M. Vincent VALENTE, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires Mme Cécile BAHUT, coordinatrice enfance / jeunesse M. Thierry FOURCASSIER, maire, excusé	Mme Mélissa AGUILAR Mme Isabelle BERSEILLE Mme Cécile LEFEBVRE Mme Anne MALAVELLE Mme Marie MOUSSA Mme Marion SOURIAU Mme Laurence TREMOILLERE ATSEM Mme Sylvie LAFAURESSE Mme Magali TROLLEY DE PREVAUX	Mme Cyrielle MARIA Mme Julie PASCUAL VILALTA Mme Anne LAIGNELET Mme Carine GRAFFEILLE Mme Aurélie ROGER
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Fronton (IEN)		ALAE	
M. Florian BIETH, excusé		Mme Michèle PINOUT	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Projets de classes, manifestations, sorties :

Rappel du projet d'école 2018-2022 :

Intitulé : « Langage et épanouissement »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions réalisées :

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
 - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
 - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse

(Actions réalisées : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire)
- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
 - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels

(Actions réalisées : Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)
- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS

(Actions réalisées : Liaison GS / CP réalisée partiellement par rapport aux autres années, compliqué à mettre en place avec le protocole sanitaire en vigueur puisque la liaison GS / CP n'a pas pu être mise en place de la manière habituelle : voir Point Liaison GS / CP et Liaison Halte-Garderie / RAM / école)

 - ✓ Inclure les élèves de l'UEMA : ajout d'une nouvelle fiche-action au projet d'école, avec pour objectifs : Permettre aux enfants de l'UEMA d'acquérir des compétences sociales, adaptatives et de progresser dans leurs besoins spécifiques auprès de leurs pairs / Permettre des échanges entre chaque enfant de l'uema et les élèves de sa classe / Contribuer à développer des connaissances culturelles communes

Rappel des projets de classes courant sur l'année :

- **Classes 1 et 2 :** Apprendre à bien vivre ensemble à l'école et dans la nature

Thèmes travaillés en périodes 4 et 5 :

- Saison : printemps / plantations / élevage escargots
- Animaux de la ferme, animaux d'Afrique, mer

- **Classes 3, 4, 5 et 6 :** Mon école éco-citoyenne / Citoyenneté et développement durable : apprendre à bien vivre ensemble à l'école, dans sa ville, dans la nature (montagne, campagne, mer)

Thèmes travaillés en périodes 4 et 5 :

- Insectes : abeilles, élevages de coccinelles
- Mer

➤ **UEMA : point sur les projets et inclusions :**

Inclusion des enfants de l'UEMA dans leur classe de référence sur certains moments de classe, adaptés en fonction des enfants (projets individualisés). Des décroissements, occasionnels et réguliers, ont également été organisés entre les classes et l'UEMA, avec petits groupes d'élèves de MS et de GS. Participation aux différents temps de la vie de l'école (spectacles, fête de Noël, carnaval, sorties scolaires, ...). Une action de sensibilisation à la différence a également été menée auprès des élèves de PS (vidéos).

Ajout d'une nouvelle fiche-action au projet d'école pour inclure les élèves de l'UEMA (cf. point Projet d'école)

Bilan positif de cette première année de fonctionnement.

Calendrier :

Depuis le 2^{ème} conseil d'école :

- ✓ V.15/04/22 : carnaval à l'école, sur le temps de classe. Goûter offert par la mairie et préparé par la restauration scolaire, nous les en remercions.
- ✓ M.24/05/22 - Cl.3-4-5-6 : sortie aux Jardins des Martels (en relation avec projet sur les insectes)
- ✓ V.03/06/22 : Sortie vélo à Bouconne (Classes 3, 4, 5) et ateliers vélo à l'école pour la classe 6
- ✓ J.02 et 09/06 : intervention à l'école d'un apiculteur pour les Classes 3, 4, 5 et 6
- ✓ M.07/06/22 – Cl.1 et 2 : Sortie au zoo African Safari (en relation avec projet sur les animaux)
- ✓ Mi-juin : arrêt des emprunts de livres à la BCD de l'école

Gestion du projet vélo difficile cette année, peu de parents ayant passé l'agrément / gestion logistique compliquée également (nombreux parents à relancer pour apporter les vélos et / ou casques aux dates indiquées, etc.)

Nous remercions les parents qui ont pu se rendre disponibles pour nous accompagner lors des sorties, ainsi que ceux qui ont passé l'agrément vélo.

Nous remercions également les parents d'élèves de l'association qui nous ont aidées à commencer le tri des livres à la BCD.

A venir :

- ✓ Liaison GS / CP : J.16/06 Classe 5 et V.17/06 Classes 3 et 4
- ✓ V.24/06/22 : fête de l'école
- ✓ Liaison Multi Accueil / PS : J.23 et 30/06
- ✓ Liaison RAM / PS : L.04/07

B. Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Groupes constitués en période 4 et 5 :

Classe 2 : MS en numération et langage

Classe 3 : GS en phonologie et écriture de mots

Classe 4 : GS en cursive et travail sur bande numérique

Classe 5 : GS sur connaissance des lettres et phonologie

Classe 6 : MS en numération

C. Liaison Grande Section / CP, Liaison Halte-Garderie / RAM et Petite Section :

❖ **Liaison GS / CP :**

Comme évoqué lors du second conseil d'école, les rencontres habituelles (janvier autour de la galette et mars autour de jeux de société) n'ont pas pu être organisées en raison du protocole sanitaire et de l'impossibilité de brasser les groupes d'enfants.

Le protocole s'étant assoupli, la rencontre du mois de juin va avoir lieu le jeudi 16/06 pour les GS de la Classe 5 et le vendredi 17/06 pour les GS des Classes 3 et 4. Organisation conjointe école et ALAE : ce sera l'occasion d'organiser une rencontre sportive le matin sur le temps de classe, les élèves de GS mangeront ensuite au self puis resteront un moment durant le temps périscolaire (familiarisation avec les locaux sur ce temps-là également).

❖ **Liaison Halte-Garderie / RAM et Petite Section :**

Trois dates ont été fixées pour que les enfants du Multi Accueil et du RAM qui fréquenteront l'école l'année prochaine puissent venir visiter l'école et passer un moment en classe : les matinées des jeudis 23/06 et 30/06 pour les enfants inscrits au Multi Accueil, la matinée du lundi 04/07 pour les enfants du RAM.

D. Règlement Intérieur :

Modification du paragraphe 3-2 (Vie scolaire - Règles de vie à l'école, en rapport avec Règlement Type Départemental) (voir Règlement Intérieur mis à jour en pièce jointe).

Présentation et vote.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

E. Coopérative scolaire (solde / bilan des différentes actions) :

Solde actuel : 4298 €

En dépenses, manque le goûter offert aux enfants en fin d'année. Le compte-rendu financier précis sera communiqué lors du 1^{er} conseil d'école 2022-2023.

Bilan des différentes actions depuis le précédent conseil d'école :

➤ Dépenses

- ✓ Achat jeu de construction géant pour la cour : 593 €
- ✓ Achat poste CD : 40 €
- ✓ Dépenses diverses projets de classes (par exemple : élevages de coccinelles, ingrédients recettes, etc.) : 200 €
- ✓ Sortie Jardins des Martels : 664 €
- ✓ Sortie zoo African Safari : 451 €

La subvention mairie s'élève cette année à 2742€.

Pour information, la vente d'objets personnalisés organisée par le CLES devrait rapporter 250€ de bénéfice.

F. Rentrée scolaire 2022-2023 :

Effectifs actuels : actuellement, 172 élèves scolarisés (Cl.1 : 28 élèves, Cl.2 : 27 élèves, Cl.3 : 29 élèves, Cl.4 : 30 élèves, Cl.5 : 29 élèves, Cl.6 : 29 élèves, soit 51 PS / 62 MS / 59 GS) + UEMA : 1 PS – 1 MS – 2 GS

Effectifs prévisionnels approximatifs pour la RS 2022 : 67 PS / 52 MS / 68 GS, soit 187 élèves, effectifs susceptibles d'évoluer en fonction des éventuels déménagements d'ici la rentrée. UEMA : 1 PS – 2 MS – 1 GS, effectif évolutif en fonction des commissions d'admission qui ne sont pas terminées

Surveillance des effectifs par le DASEN pour éventuellement ouverture d'une 7^{ème} classe à la rentrée 2022 : si ouverture, la classe pourrait être installée dans la salle de repos 2 (ancienne classe 2), le repos 2 se ferait dans l'algeco, et la BCD, actuellement dans l'algeco, serait installée dans la salle informatique. Rien n'est certain pour le moment, nous sommes dans l'attente du CTSD du 20/06/22.

Des livraisons de logements sont prévues dans le courant de l'année scolaire prochaine, et seront susceptibles d'impacter les effectifs en cours d'année.

Préparation de la rentrée avec les familles : les inscriptions ont débuté à l'école, parents et enfants sont reçus individuellement pour finaliser l'admission, et sont invités à participer à une réunion informative le mardi 28/06 (en présence des enseignantes accueillant des élèves de PS et de la directrice de l'ALAE) ainsi qu'aux portes ouvertes du lundi 04/07, moment durant lequel ils pourront visiter les locaux et rencontrer l'ensemble de l'équipe.

Passages en CP : La liste des fournitures pour le CP sera vraisemblablement communiquée avant la fin de l'année scolaire dans les cahiers de liaison, ainsi que sur le site de la mairie. Les certificats de radiation et notifications de passage en CP seront transmis entre directeurs pour les enfants allant à l'EE Brassens.

Organisation rentrée : évolution du protocole sanitaire pas encore connue à ce jour. Si nous le pouvons, comme l'année dernière, l'entrée des élèves se fera par le portail côté Lac de façon à ce que les familles puissent accéder aux portes extérieures des classes donnant sur la cour. Ainsi, les parents d'élèves de Petite Section pourront accéder aux locaux durant la 1^{ère} semaine. Les modalités exactes ainsi que les listes des classes seront affichées et communiquées par mail aux familles avant la rentrée.

A l'issue de la 1^{ère} semaine, nous envisageons d'utiliser à nouveau les 2 entrées distinctes (côté Lac et côté Chemin de la Plaine) pour éviter de surcharger l'entrée côté Lac.

En raison des consignes de sécurité du plan Vigipirate, il n'est pas prévu que les parents puissent avoir à nouveau accès à l'intérieur des locaux en dehors de la 1^{ère} semaine de classe.

Rentrée échelonnée : si la 7^{ème} classe ouvre et que nous pouvons anticiper les répartitions, nous envisageons de mettre en place une rentrée échelonnée des élèves de PS, en 4 groupes (2 le jeudi matin, 2 le vendredi matin, à 8h30 et 10h, de manière accumulative). Les groupes seront constitués lors des portes ouvertes du 04/07/22, les familles s'inscriront sur un créneau.

Elections de parents d'élèves : possibilité de modifier le fonctionnement des élections de parents d'élèves (décret du 19/08/2019) : « Pour l'élection des représentants des parents d'élèves, le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration. »

Après consultation du conseil d'école, le fonctionnement d'un vote exclusivement par correspondance est adopté à l'unanimité.

2. SECURITE, INSTALLATIONS et TRAVAUX

A. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) / exercice de confinement :

Le 2^{ème} exercice PPMS de l'année a eu lieu mardi 14/06 en début de matinée, il a permis de tester la mise en œuvre du confinement en cas de Risque Tempête. Test du dispositif d'alerte My Keeper (alarmes sonores et visuelles selon les pièces). Déroulement sans souci particulier, mise en place rapide et efficace du plan, le dispositif d'alerte fonctionne parfaitement bien et permet à chacun d'être réactif.

B. Alerte incendie / exercice d'évacuation :

Le 2^{ème} exercice d'évacuation incendie va être organisé, il est programmé dans la semaine du 20/06.

3. MAIRIE :

✓ Point sur les demandes investissement Budget 2022 / Réponse de la mairie : Sont prévus au budget 2022 :

- Tables et chaises adultes
- Meuble BCD + bacs albums
- Jeu de cour + banc des amis
- Un ordinateur portable
- Peinture et sol bureau de direction

✓ Télécommande volets Classe 2 perdue / Réponse de la mairie : télécommande à commander, un devis a été fait. Demande faite de remonter les fixations des télécommandes pour qu'elles soient hors de portée des enfants.

✓ Jardin à labourer ou possibilité d'aménager un jardin / Réponse de la mairie : il serait possible d'installer des carrés potagers et de faire préparer la terre.

• Questions des parents concernant la mairie n'ayant pas encore été traitées :

✓ Horaires d'ouverture le matin : pour fluidifier la circulation sur le parking, serait-il possible d'envisager la gratuité du dernier quart d'heure de l'ALAE afin de désengorger l'école et les parkings ? Réponse de la mairie : ce n'est pas envisageable. La tarification de l'ALAE est adaptée et abordable puisque les tarifs comprennent plusieurs tranches calculées selon le quotient familial. De nombreux parkings se trouvent à proximité immédiate de l'école, un rappel de ces différents lieux de stationnement, accompagné d'un plan, pourra être communiqué par la mairie aux parents à la rentrée.

✓ Nouveau jeu de cour : quand sera-t-il accessible aux enfants ? Est-ce nécessaire de condamner autant d'espace ? Réponse de la mairie : Le jeu est posé. Il devait être accessible aux enfants à partir du lundi 13/06 mais des problèmes ont été détectés au niveau de la pose des dalles amortissantes au sol. La mairie privilégie donc la sécurité des enfants et demande une nouvelle intervention de l'entreprise chargée de la pose pour régler ce problème et mettre l'installation en sécurité. L'espace condamné ne pouvait pas être restreint afin de permettre aux ouvriers de travailler et d'intégrer leurs camions dans la zone fermée sans que cela soit accessible aux enfants.

✓ Point sur les demandes effectuées précédemment : sol toilettes bleues, équipement des portes de verrous papillon (validés mais pas de date connue lors du dernier CE) / Réponse de la mairie :

- Sol toilettes bleues : le revêtement antidérapant a été posé, le sol est sécurisé. Cela pose par contre à présent un problème de ménage, les techniques de nettoyage vont devoir être adaptées, le sol étant très difficile à nettoyer.
- Equipement des portes de verrous papillon (pour PPMS intrusion) : faisabilité à voir après consultation des pompiers pour respect des normes de sécurité.